

## [p-androide] précisions sur certaines modalités de l'UE

1 message

Nicolas Maudet <nicolas.maudet@lip6.fr>

Mon, Jan 30, 2017 at 14:32

To: Nicolas Bredeche <nicolas.bredeche@isir.upmc.fr>, Nicolas Maudet <nicolas.maudet@lip6.fr>

Bonjour à tous,

Normalement vous avez désormais tous choisi un sujet (et sans doute déjà rencontré au moins une fois vos encadrants).

Ce message a pour objectif de préciser quelques modalités de fonctionnement de l'UE:

- -1- Nous demandons à chaque groupe de collaborer sur le projet en utilisant un outil de versionning fondé sur git (gitlab ou github). Si vous ne possédez de compte sur aucune de ces plateformes, nous vous incitons à choisir gitlab qui vous donnera la possibilité de créer des projets 'privés', tandis que dans sa version de base (gratuite) github ne le permet pas. Lorsque vous aurez créé votre projet, merci d'envoyer un message à vos encadrants leur indiquant le lien url, \*en nous mettant en copie\*. Tous les documents du projet (code, mais aussi documentation) devront être disponibles dans ce répertoire. La remise de code sera donc simplement le dernière version mise à disposition sur le site dans les délais (ie. le dernier 'commit' avant la date limite).
- -2- Le projet comprend une partie 'bibliographie' qui sera cette année intégrée au projet. Vers la fin Février, vous serez reçus par M. Dameron et d'autres personnes de la bibliothèque pour travailler sur la recherche bibliographique en lien avec votre projet. Vous recevrez ensuite une fiche provenant de la bibliothèque qu'il conviendra de renseigner et \*d'intégrer à votre rapport\*. Pour rappel, cet partie comptera pour 2 points dans votre note de projet.
- -3- Nous vous rappelons enfin que la première phase de votre travail consiste à élaborer, en relation avec vos encadrants, le \*cahier des charges\* de votre projet. Celui doit spécifier les besoins de votre « client » (vos encadrants), préciser les contraintes, et décrire la solution envisagée. Typiquement, ce cahier des charges doit être finalisé à la fin du premier mois de travail. Il s'agit d'un document assez court, d'environ 4/5 pages.

Cordialement Nicolas Bredeche et Nicolas Maudet